

PV du 6 f 09-02-2007

PROCES VERBAL DU BUREAU DE L'AREOS REUNION DU 6 FEVRIER 2007

Etaient présents : Michèle ABID - Sylvie BLONDEL - Sylviane DEFRENE - Françoise DUBOSC -
Pascal ROGER

Etaient excusés - Patrick ANDRIEU - Ghislaine DELEPINE - Claude LACORNE - Béatrice
MONVILLE

1 - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA PRECEDENTE REUNION

Le procès verbal du 9 janvier 2007 est approuvé.

2 - DIVERSITE DES REPAS

La diversité des repas est suffisante pour permettre au plus grand nombre de satisfaire les usagers du restaurant d'entreprise. (conforme au dernier sondage)

3 - DEMANDE DE NOUVELLE CONVENTION

La Sous-Préfecture envisage de signer une convention pour une dizaine d'agents, le Bureau va donner une suite favorable mais décide de préciser dans chaque convention qu'un minimum de 80 repas soit facturés par mois. Des avenants vont être envoyés à chaque organisme extérieur sur ce point.

4 - BADGES DES ORGANISMES EXTERIEURS

Le service de sécurité nous rappelle que tout usager du restaurant doit être en possession d'un badge d'accès à l'immeuble.

5 - EXPOSITION DANS LES LOCAUX DU RESTAURANT D'ENTREPRISE

Toute personne souhaitant exposer doit se faire connaître auprès de AREOS.

6 – RENCONTRE AVEC LA DIRECTION DE ANSAMBLE

Un bilan des 6 premiers mois de fonctionnement a été établi. Une rencontre trimestrielle est prévue.

La prochaine réunion du bureau est fixée au mardi 6 mars 2007 à 10 heures.

La séance est levée à 11H

Le Président de AREOS

Pascal ROGER